Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 056-215600149-20260708-522026-DE

République Française
Département MORBIHAN
**Commune de BERNE**

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 08/07/2026

| Référence |
|---|
| **2026 -052** |

| Objet de la délibération |
|---|
| Subvention exceptionnelle au Centre d'Incendie et de Secours d'Inguiniel |

| Nombre de membres | | |
|---|---|---|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 19 | 18 | 19 |

| Date de la convocation |
|---|
| 30/06/2026 |

| Date d'affichage |
|---|
| 30/06/2026 |

| Vote |
|---|
| **A l'unanimité**<br>Pour : 19<br>Contre : 0<br>Abstention : 0 |

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Vannes
Le :

Et

Publication ou notification du :

L' an 2026 et le 8 Juillet à 19 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Salle de la Mairie sous la présidence de GUILLOUX David, Maire

**Présents** : M. GUILLOUX David, Mme FLEGEO BRACHET Maryse, M. JACQUES Laurent, Mme LE DAIN Josiane, M. LE DORTZ Pascal, M. ZANOTELLI Christian, Mme FLÉGEAU Andrée, M. PAUILLAC Dominique, Mme DUCLOS Nathalie, Mme LE PARC Isabelle, Mme LARGEAU Cathy, Mme JÉGOUZO Anne, Mme LUCAS Nicole, M. FRANCOIS Julien, M. GRAGNIC Luigi, M. GUILLOIS Guillaume, Mme LÉVENARD Sarah, M. SIMON Bartek
**Excusé ayant donné procuration :** M. COURTEAUD Patrice à Mme LE DAIN Josiane

**A été nommé secrétaire** : M. SIMON Bartek

## Objet de la délibération : Subvention exceptionnelle au Centre d'Incendie et de Secours d'Inguiniel

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est destinataire d'un courrier de l'amicale des sapeurs-pompiers d'Inguiniel sollicitant une subvention exceptionnelle dans le cadre des 90 ans du centre de secours.
Cette journée festive et commémorative rassemblera de nombreux acteurs locaux, institutionnels et associatifs autour de diverses animations ouvertes au public : cérémonie officielle, manoeuvres opérationnelles, présentations de matériels et véhicules, animations de secourisme, exposition d'anciens véhicules, activités familiales ainsi qu'un repas convivial et un feu d'artifice en clôture de soirée.
Au-delà de l'aspect festif, cet évènement vise également à promouvoir l'engagement citoyen et le volontariat chez les jeunes générations, tout en renforçant les liens entre les centres de secours, les communes et la population.
Afin de mener à bien cette manifestation d'envergure et d'en assurer la qualité ainsi que la sécurité, l'amicale sollicite le soutien de la commune de Berné à travers l'attribution d'une subvention exceptionnelle.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Accorde une subvention exceptionnelle de 200 Euros au profit de l'amicale des sapeurs-pompiers d'Inguiniel.

Pour copie conforme :
En mairie, le 09/07/2026
Le Maire,

MAIRIE DE BERNE (Morbihan)

David GUILLOUX